

à l'extérieur ou dans des communications officielles, n'ont annoncé aucun changement ni de nouvelles orientations. La seule idée présentée, et ce n'est pas une idée neuve pour les gouvernements, fédéral ou provinciaux, est la nomination d'une commission. Il y a en effet rien de nouveau à répondre que l'on instituera un comité mixte parlementaire. Parlant au nom de ce côté-ci de la Chambre je vous dis que nous ne pensons pas que ce soit là la réponse, ou même une réponse, à la crise inflationniste que nous traversons à présent.

Des voix: Bravo!

M. Lawrence: Au cours de la campagne électorale, monsieur l'Orateur, les partis ont présenté leurs programmes. Et assurément au cours de la campagne ce n'est pas mon chef qui a mentionné cette idée d'un comité parlementaire mixte. Ce n'est pas là ce que nous aurions fait si nous avions été portés au pouvoir le 30 octobre. Je me joins à mes collègues pour dire que nous doutons fort que ce comité parlementaire ne présente quoi que ce soit de valable ou de suffisamment rapide pour faire une différence cet hiver. En dépit du manque d'idées et du manque d'initiatives de la part du cabinet, je puis vous dire qu'en tant que parti nous sommes prêts à soutenir cette mesure avec regret, scepticisme et doute. Nous sommes prêts à accepter cette charade d'instauration d'un comité en espérant que peut-être d'une façon ou d'une autre, un jour, quelque part cette manœuvre dilatoire libérale produira quelque chose de constructif, quelque chose de valable et d'immédiat pour combattre la tendance inflationniste du moment, particulièrement à propos du coût de la vie.

Nous estimons devoir attacher des conditions à accorder notre soutien et notre collaboration à l'adoption de la motion tendant à établir ce comité. Évidemment, si le gouvernement avait le temps, ce qui n'est pas le cas, nous aurions aimé voir accru le mandat du comité. En ne parlant que du prix des denrées alimentaires, on ne fait d'après nous qu'effleurer le problème global du coût de la vie. Si le gouvernement en avait eu le courage et le temps, il aurait pu s'attaquer carrément non seulement au prix des denrées alimentaires, mais au coût des maisons, de l'habillement, des transports, des services personnels et d'hygiène, et même des loisirs, secteurs qui indiquaient tous une augmentation dans les indices publiés il y a une semaine, et qui, comme le gouvernement l'a déclaré dans son communiqué de presse «dépasseaient toutes les augmentations de novembre à décembre des dernières années».

À la fin de 1972, c'est-à-dire le mois dernier, le coût de la vie avait augmenté de 5.1 p. 100 par rapport à l'année précédente, celui des denrées alimentaires de 8.6 p. 100 et celui du logement, de 5 p. 100. En fait, à long terme, le coût du logement a augmenté beaucoup plus rapidement que celui des aliments. Nous voici maintenant aux prises avec la panacée que propose le gouvernement à cette crise, c'est-à-dire la création d'un comité parlementaire mixte. C'est peut-être un indice de l'intérêt du gouvernement. Celui-ci estime peut-être que ceux qui vivent d'un revenu fixe, les pensionnés et les centaines de milliers de Canadiens négligés que les ministres du Cabinet qualifient parfois avec mépris de «pauvres travaillant» ne subissent aucune pression économique en ce moment, et que l'enquête parlementaire remplira en quelque sorte les promesses qu'il a faites. J'en doute.

J'estime en fait que le gouvernement est complètement dans l'erreur à ce sujet et que le premier ministre (M. Trudeau) se trompait l'autre jour en disant à la Chambre

Denrées alimentaires—Comité

que le gouvernement accordait une attention secondaire aux questions économiques. Je sais que le ministre de l'Agriculture (M. Whelan) se trompait hier à Halifax lorsqu'il a déclaré que le prix des denrées alimentaires était une aubaine pour le consommateur qui ne se plaint pas du coût élevé d'autres biens dans l'économie actuelle. Je ne sais pas où il est allé. J'ai entendu des plaintes au sujet de toutes les rubriques de l'indice du coût de la vie, croyez-moi, non seulement au sujet des aliments. J'aimerais certainement entendre le ministre de l'Agriculture répéter que l'achat de denrées alimentaires est une aubaine devant quelques-uns de mes électeurs qui sont producteurs de denrées.

• (1520)

Si l'avis du ministre de l'Agriculture est partagé par ses collègues des deux premières rangées, je me demande même pourquoi on envisage la création d'un comité sur le prix des denrées alimentaires. Pourquoi se donner toute cette peine? La réponse est simple: ils ont tort, lui et ses collègues. Le prix des aliments, comme tous les prix d'ailleurs, deviennent tout simplement incontrôlables. Toute notre économie est désaxée. La réponse du gouvernement à cette crise est de créer un autre comité. Permettez-moi d'ajouter cet avertissement au sujet du prix des denrées alimentaires. Si vous voulez y voir une menace, très bien, mais je le donne comme un avertissement. Ce mois-ci, déjà le prix de détail du lait a accusé une hausse, le prix de détail du bœuf a continué à augmenter et le prix des légumes s'est accru. Si le gouvernement n'est pas pris de panique, il devrait l'être. Le bulletin statistique que publie le gouvernement indiquera le mois prochain ces augmentations et d'autres. Les prix du pétrole et du combustible ont déjà accusé une hausse.

Je crois que la publicité entourant la formation de ce comité n'est au mieux des choses qu'un écran de fumée destiné à cacher la faiblesse et l'insensibilité du gouvernement aux yeux des gens pour leur faire croire que ce dernier fait quelque chose au sujet de cette crise. Au pire, c'est une tentative du gouvernement de se décharger de la responsabilité personnelle sur quelque groupe multipartite, ce qui fait que certains de ceux qui sont gravement touchés par ce qui s'est produit et ce qui se produit actuellement dans le domaine des prix des denrées alimentaires s'attendront à ce qu'on prenne des mesures immédiates et constructives. Il est évident que ce comité ou tout autre comité parlementaire se verra dans l'impossibilité d'agir. Seul le gouvernement peut agir. Cependant, il y aura des gens, dans ce pays, qui croiront désormais que les augmentations courantes et continues des prix sont la faute du comité, non du gouvernement.

J'avertis loyalement la Chambre que certains d'entre nous ont l'intention, tant que le gouvernement actuel n'aura pas pris des mesures concrètes, précises et positives, de rejeter la faute sur les coupables, c'est-à-dire les honorables vis-à-vis et notamment le cabinet.

Des voix: Bravo!

M. Lawrence: Toutefois, en dépit de nos doutes et de notre scepticisme, je suis disposé à admettre, après mûre réflexion, que nous accepterons la proposition du comité. Nous adopterons une attitude positive et conciliante durant les délibérations du comité dans l'espoir, même s'il se révèle vain, que la population puisse entrevoir une possibilité minimale de modifier la politique, de sorte que même le gouvernement puisse agir directement, rapidement et de façon efficace. Cependant, nous posons certai-